REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté

Fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des attachés d'administration du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 9 octobre 2014 instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des attachés d'administration du ministère chargé de l'agriculture ;

VU les résultats des élections qui se sont déroulées le 4 décembre 2014,

Arrête :

Article 1er- La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des attachés d'administration du ministère chargé de l'agriculture, instituée par l'arrêté du 9 octobre 2014 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Madame Claudine LEBON	Déléguée à la mobilité et aux carrières au secrétariat général
- Madame Noémie LE QUELLENEC	Sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération (Service des ressources humaines)
- Monsieur Jean-Luc TRONCO	Sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences (Direction générale de l'enseignement et de la recherche)
- Monsieur Marc MICHEL	Ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures
- Monsieur Marc GIRODO	Ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures
- Monsieur Olivier LACOMBE	Directeur des ressources humaines de l'Agence de services et de paiement

Membres suppléants

- Monsieur Jean-Guillaume BRETENOUX	Sous-directeur du pilotage des services (Service de la modernisation)
- Monsieur Emmanuel BOUYER	Adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération (Service des ressources humaines)
- Madame Anne BELLANCOURT	Cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi
- Madame Valérie KLEEFSTRA	Cheffe du service emploi, évolution et compétences (Agence de services et de paiement)
- Monsieur Vincent JANNIER	Adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi
- Madame Dany GAIGNIOT	Chef d'unité RH à FranceAgriMer

B - Représentants du personnel

Membres titulaires

- Monsieur Jacques LEPORTOIS	Attaché hors classe	CFDT
- Madame Dominique LE DILY	Attaché hors classe	UNSA
- Monsieur Nicolas RAMI	Attaché principal	UNSA
- Madame Françoise SOUSTELLE	Attaché principal	FSU
- Monsieur Norbert LECARDONNEL	Attaché	UNSA
- Madame Sophie LARDENOIS	Attaché	CFDT

Membres suppléants

- Madame Laurence GUILLARD	Attaché hors classe	CFDT
- Madame Nathalie ALEU-SABY	Attaché hors classe	UNSA
- Madame Yolande FISCHER	Attaché principal	UNSA
- Madame Laurence FOUQUE	Attaché principal	FSU
- Monsieur Jean-Pierre NETTER	Attaché	UNSA
- Monsieur Olivier NORE	Attaché	CFDT

Article 2 – L'arrêté du 18 mai 2017 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des attachés d'admnistration du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le, 28 SEP. 2017

Pour le ministre, et par délégation,
L'adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières
et de la rémunération

Emmanuel BOUYER